



Comité d'Intérêt de Quartier de Mazargues

N° de déclaration à la Préfecture des Bouches du Rhône : W133003565
Affilié à la Fédération des CIQ du 9^{ème} arr. et à la Confédération des CIQ (Reconnue d'Utilité Publique)

Créé en 1892

M LALANCE Gabriel
Président du CIQ de Mazargues
9 avenue du marronnier
13009 MARSEILLE

Monsieur le Président de la République

Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris, France

Bonjour Monsieur Le Président,

Je me permets de vous adresser une sorte d'appel au secours sur le sujet du Boulevard Urbain Sud qui doit relier le nord et le sud de Marseille, et de la continuation des travaux stoppés à ce jour.

Je suis le président du Comité d'Intérêt de Quartier de Mazargues, et je suis interloqué par la situation actuelle face à ce projet. Projet d'ensemble avec la L2 et le BUS dans la continuation.

J'ai apprécié votre déplacement à Marseille et j'ai écouté vos discours. Si j'ai bien compris les problématiques de voirie et circulation ainsi que les transports dépendent de la Métropole. Comment la nouvelle municipalité peut-elle bloquer ce projet ? Nous avons l'impression d'être au milieu d'une guerre de pouvoir dans le mille feuille que représente la Mairie, le Département, La Métropole et enfin la Région. Qui décide quoi et surtout qui dirige ? Vous avez mis l'accent sur cette situation lors de votre venue à Marseille et nous avons besoin de votre aide.

Nous sommes le CIQ de Mazargues, ainsi que les CIQ concernés par le trajet du BUS, exaspérés. Ce BUS devait désenclaver nos quartiers qui, à ce jour, sont asphyxiés par les embouteillages. Nos quartiers ont vu se développer de nombreux immeubles avec comme voie d'accès ce fameux BUS.

Mais aujourd'hui le projet semble à l'arrêt. C'est un projet Déclaré d'Utilité Publique depuis 2016 et qui a été renouvelé cet été 2021 par la Préfecture.



Comité d'Intérêt de Quartier de Mazargues

N° de déclaration à la Préfecture des Bouches du Rhône : W133003565
Affilié à la Fédération des CIQ du 9^{ème} arr. et à la Confédération des CIQ (Reconnue d'Utilité Publique)

Créé en 1892

Comment, en 2021, peut-on laisser un boulevard de ce type s'arrêter devant un mur situé au Bd du Redon. Il n'y a qu'à Marseille que l'on voit ça. Les conflits « droite », « gauche » les verts » ne sont pas bénéfiques et productifs. Le bien de la population est totalement mis de côté ! C'est un projet de très longue date prévu pour donner de l'oxygène à tous les quartiers du sud de Marseille.

Je vous écris car vous devez revenir, mi-octobre, à Marseille et j'espère vous aurez l'occasion d'aborder ce sujet avec nos élus de tout bord.

Je compte sur votre appui pour faire entendre raison à ceux qui bloquent ce projet.
Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Président mes salutations distinguées.

Gabriel LALANCE
Pdt du CIQ de Mazargues

Marseille le 4 octobre 2021

Le Boulevard Urbain Sud :

Déclarée d'utilité publique le 8 septembre 2016, la création du Boulevard Urbain Sud est une opération dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Métropole Aix-Marseille Provence. Ce nouvel axe permet d'améliorer globalement le réseau routier de l'agglomération marseillaise tout en assurant une meilleure desserte du littoral. Les travaux de la première tranche vont se dérouler entre Florian et Sainte-Marguerite. > Les travaux des tranches suivantes seront engagés ultérieurement, pour une ouverture complète du Boulevard Urbain Sud en 2022

Le Boulevard Urbain Sud va contribuer à : / améliorer l'accessibilité aux transports en commun ; / rééquilibrer, au profit des modes doux, les différents modes de déplacement en mettant fin au monopole de la voiture ; / favoriser le développement économique des quartiers sud ; / améliorer la qualité de vie des noyaux villageois en les requalifiant



*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

N° PDR/CP/BEAR/E093885

Monsieur Gabriel LALANCE
Président du Comité d'intérêt de quartier de
Mazargues
9 AVENUE DU MARRONNIER
13009 MARSEILLE

Paris, le 19 OCT. 2021

Monsieur le Président,

Le Président de la République a bien reçu la correspondance que vous avez souhaité lui faire parvenir.

Sensible aux raisons qui ont guidé votre démarche, le Chef de l'État m'a confié le soin de vous en remercier.

Soyez également assuré de toute l'attention portée à vos observations ainsi qu'à vos préoccupations concernant les retards dans la mise en œuvre du Boulevard Urbain Sud (BUS) à Marseille et à ses conséquences pour les habitants des quartiers concernés.

A cet égard, je n'ai pas manqué de relayer votre intervention auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, en lui demandant de vous tenir directement informé de la suite susceptible d'y être réservée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Brice BLONDEL



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
PALAIS DE L'ÉLYSÉE — 55, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 75008 PARIS

*Afin de contribuer au respect de l'environnement, la Présidence de la République vous invite à privilégier
l'envoi de vos correspondances par courriels sur le site www.elysee.fr, rubrique « écrire au Président ».*

Imprimé sur papier recyclé pour préserver notre planète.

